

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW 01

## CRÉATION D'UN LABORATOIRE D'ENSEIGNEMENT EN AÉROSPATIALE

**Montréal, le 14 mars 2011** – Le premier ministre du Québec, Jean Charest, et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Line Beauchamp, ont annoncé aujourd'hui un investissement gouvernemental de 5,05 millions de dollars pour la création d'un laboratoire d'enseignement en aérospatiale. Cette nouvelle infrastructure dans un domaine de pointe contribuera à hausser la compétitivité de nos entreprises en permettant à la formation de correspondre de près à la réalité industrielle. L'investissement gouvernemental comprend une somme de 3,5 millions de dollars, qui sera consacrée à l'aménagement du laboratoire, et une autre de 1,55 million de dollars, répartie sur 5 ans, pour couvrir une partie des coûts d'exploitation.

Le Laboratoire d'enseignement des systèmes intégrés en aérospatiale du Québec (LESIAQ) sera situé dans un hangar appartenant à la Commission scolaire de Montréal. Sa grande superficie permettra d'aménager des locaux de formation et de loger deux plateformes d'essais, soit les équipements d'un avion Challenger 300 et celui d'un hélicoptère Bell 427. Ces deux équipements, d'une valeur respective de 20 millions de dollars et de 250 000 \$, ont été gracieusement fournis par les entreprises Bombardier Aéronautique et Bell Helicopter Textron.

« Avec l'annonce d'aujourd'hui, nous confirmons une fois de plus que la région du Grand Montréal figure parmi les centres mondiaux de l'aérospatiale, avec Seattle et Toulouse. J'aimerais d'ailleurs saluer chaleureusement la grande générosité de Bombardier Aéronautique et de Bell Helicopter Textron qui, grâce au don d'équipements, nous permettent de voir le projet de laboratoire d'enseignement se concrétiser », a mentionné le premier ministre.

L'École Polytechnique de Montréal, l'École de technologie supérieure de Montréal, l'Université Concordia, l'Université McGill, l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval se sont regroupées pour créer ce laboratoire. Les installations seront également mises à la disposition des établissements d'enseignement qui dispensent des formations professionnelles au secondaire et des formations techniques au collégial dans ce domaine.

« La mise sur pied de ce laboratoire est une excellente nouvelle autant pour nos étudiantes et étudiants que pour les entreprises, puisqu'elle viendra bonifier l'offre de formation en aérospatiale au Québec. Cette initiative conjointe de nos universités montre qu'elles sont à l'écoute des besoins de leurs clientèles, mais également des besoins de l'industrie pour former une main-d'œuvre compétente et de qualité », a déclaré M<sup>me</sup> Beauchamp.

La gestion légale du futur laboratoire est confiée à l'École Polytechnique de Montréal. Cet établissement sera donc propriétaire des équipements, locataire des lieux et administrateur des fonds. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale sera, pour sa part, responsable de la gestion des opérations financières et administratives du laboratoire, ainsi que de tout ce qui concerne les études et la coordination universités-entreprises.

-30-

<b>Sources :</b>	Luc Fortin Conseiller aux communications Cabinet du premier ministre 418 643-5321	Dave Leclerc Attaché de presse de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport 418 644-0664
------------------	--	---